

**Ecoles Henry Simon**  
**Rue du Bardonneau – 85270 St Hilaire de Riez**

## **Procès-verbal du conseil des écoles du mardi 19 novembre 2019**

*Etaient présents :*

ENSEIGNANTS :

Mmes Sophie BRUCKER-HALE, Mathilde MURZEAU, Elodie RICHARD, Adeline RAISON,  
Mme Fabienne SIMON, Annie GROISARD, Carole TAILLE, et Ms Pierre EON et Sébastien  
NOCENTINI.

ATSEM :

Mmes Nathalie GUILLEBAUD, Jocelyne MORIN et Gaëlle ANDRE

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Représentants école maternelle :

Mr Michon Florian, Mme Péault Cécile

Représentants école élémentaire :

Mme Gohin Caroline, M Goncalves Emmanuel, Mme Barbier Tiphaine, Mme Tardivel Katia, Mme  
Wilthien Elise, Mme Michelin Angélique

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS :

Mr Frédéric MICHON adjoint aux affaires scolaires, Mme Martine VAIRON responsable du  
service éducation.

Mr Louis COLAS, DDEN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

*Absents excusés :*

Mr Gilles JOSEPH, Inspecteur de l'Éducation Nationale, circonscription de Challans Saint Gilles  
Croix de Vie

M CANTIN, adjoint délégué aux affaires scolaires.

La séance est ouverte à 19h02.

### **1. Approbation du procès verbal de la séance du mardi 11 juin 2019 pour la maternelle et l'élémentaire**

Avant de procéder au vote, le Président demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à faire ou des modifications à apporter au compte rendu de la dernière séance.

Il est ensuite procédé au vote. Le PV est adopté à l'unanimité.

### **2) Bilan des élections des représentants d'élèves**

En maternelle : 117 inscrits

57 votes dont 3 bulletins nuls ou blancs, ce qui fait un taux de participation : 48,72 % (37,78 % en 2018 et 38,69 % en 2017)

Les parents élus sont :

- pour les titulaires : M Michon Florian, M. Delfosse Emilien, Mme Péault Cécile
- pour les suppléants : M. Michelin Erwan, Mme Barbu Audrey, Mme Romain Clémence

En élémentaire : 220 inscrits

108 votes dont 10 bulletins nuls ou blancs, ce qui fait un taux de participation : 49,09% (51,38% en 2018 et 43,63% en 2017)

Les parents élus sont :

- pour les titulaires : Mme Michelin Angélique, Mme Bruneau Delphine, Mme Gohin Caroline, Mme Guedet Gaëla, M Goncalves Emmanuel,
- pour les suppléants : Mme Barbier Tiphaine, Mme Tardivel Katia, Mme Massicot Aurélie, Mme Boulain Caroline, Mme Wilthien Elise.

Modification des modalités de vote : à partir de la rentrée 2020, les parents d'élèves pourront voter exclusivement par correspondance, cela supprimera de devoir assurer l'ouverture du bureau de vote pendant minimum 4h. Il ne restera que l'étape du dépouillement.

Les parents d'élèves demandent si cela peut impacter le taux de participation. Les directeurs répondent que probablement pas de manière significative et qu'il sera toujours possible de laisser du matériel de vote disponible le jour des élections.

Mme Wilthien présente lors de certains votes précise qu'après 9h15, il n'y a plus de votants.

Résultats : accord à l'unanimité pour que les élections se déroulent par correspondance.

Charge aux directeurs de bien communiquer sur les nouvelles modalités.

### **3) Présentation de la communauté éducative : équipe enseignante, rased, AESH et service civique.**

Depuis la rentrée le territoire de notre circonscription de l'éducation nationale a été modifié. La circonscription regroupe maintenant en plus les écoles de Noirmoutier, Saint Urbain et Beauvoir sur mer qui remplacent celles de Soullans et de Coex (30 écoles publiques sur la circonscription)

Les équipes enseignantes restent globalement inchangées.

Depuis la rentrée M. Pierre Eon a intégré l'équipe et complète le mi-temps de Fabienne Simon en PS1-PS2.

Le complément de direction en élémentaire est effectué par Mme Artaud Karen et en maternelle par

Audrey Crespin (1 lundi par mois).

Cette année l'équipe est complétée par 4 personnels AESH, 1 en maternelle et 3 en élémentaire, qui sont là pour accompagner des élèves ayant une reconnaissance handicapée. Il s'agit de Mmes Bernard Sophie, Koliniec Sandrine, Cabanétos Isabelle et de Mr Desseau Mickaël.

De plus les directeurs des écoles ont fait la demande pour accueillir des jeunes dans le cadre du service civique. Seuls les deux postes proposés en élémentaire ont été jusqu'à présent pourvus.

Nous devrions commencer à travailler avec eux dès le 2 décembre.

Mr Nocentini explique que le délai de prise de poste est dû à la mise en place de quotas.

La maternelle recherche encore un service civique car les candidatures posées ne correspondaient pas au profil attendu. Ce sont des postes créés par l'Education Nationale.

Le RASED voit son terrain d'intervention modifié suite à la restructuration des circonscriptions.

Les 3 enseignants spécialisés interviennent sur les 15 écoles du secteur (11 groupes scolaires).

Le réseau d'aide se compose :

- d'une psychologue scolaire Mme Audebrand Ariane,
- d'un enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique, Mr Minguet Hervé.
- d'une enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante rééducative Mme Charrier Anita

Ils interviennent régulièrement dans l'école à notre demande, sur le temps scolaire.

Leurs missions : prévenir et réduire les difficultés rencontrées par les élèves dans le cadre scolaire.

Ils interviennent soit à la demande des enseignants ou bien des familles.

#### 4) Règlement intérieur et charte de la laïcité

Aucune modification du règlement intérieur commun.

#### 5) Bilan de la rentrée scolaire : les effectifs

##### Pour l'école maternelle :

L'effectif actuel est de 64 élèves répartis de la manière suivante :

Classes	niveau	niveau	Nombre total d'élèves
Pierre Eon (lundi, mardi) et Fabienne Simon (jeudi, vendredi)	6 PS1	15 PS2	21 élèves
Adeline Raison	11 MS	11 GS	22 élèves
Elodie Richard	11 MS	10 GS	21 élèves
			64 élèves

PS1	PS2	MS	GS	Total
6	15	22	21	64

Dans le calcul des effectifs, 6 PS1 sont comptabilisés par l'inspection académique.

Le mode de répartition des classes et des élèves : il est arrêté en conseil des maîtres.

Les critères de répartition sont pédagogiques en essayant d'avoir :

- des classes avec des effectifs similaires,
- des classes avec des niveaux hétérogènes,

Une attention est également portée aux comportements des élèves.

### **Prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée 2020 en maternelle**

PS1	PS2	MS	GS	Total
6	17	17	23	63

Mme Richard souligne la difficulté de prévoir les effectifs pour les PS2 car les inscriptions arrivent en cours d'année et on ne connaît pas encore l'apport des futurs logements autour de l'école. Les parents d'élèves demandent si l'obligation de scolarisation à partir de 3 ans change la prise en compte des effectifs pour les PS1. Mme Richard répond que ces dispositions ne changent rien au comptage académique.

### **Pour l'école élémentaire :**

L'effectif actuel est de 132 élèves répartis de la manière suivante :

Enseignants	Niveau et effectif
Mme Mathilde Murzeau	22 CP
Mme Sophie Brucker-Hale	6 CP et 19 CE1
M Sébastien Nocentini et Mme Karen Artaud	29 CE2
Mme Carole Taillé	28 CM1
Mme Annie Groisard	28 CM2
	132 élèves

### **Prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée 2020 en élémentaire**

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	inscriptions	Total
21	29	20	29	28	2 début 2020	127

Les effectifs annoncés lors de la première campagne organisée par l'inspection sont de 63 élèves pour la maternelle et de 125 élèves pour le primaire.

Le simple glissement des élèves dans la classe supérieure nous assure une rentrée relativement sereine.

Néanmoins la croissance de nos effectifs ces dernières années ne doit pas masquer le fait qu'il reste encore un nombre important d'élèves scolarisés hors secteur scolaire.

De plus l'on constate que les familles déménagent en fonction du travail et le prix élevé du foncier en contraint d'autres à s'installer dans la zone rétro littorale.

Le premier des deux projets immobiliers proches des écoles est livré en décembre prochain.

Une première famille a inscrit ses 3 enfants pour la rentrée de janvier (2 en maternelle et 1 en élémentaire), on peut supposer que d'autres inscriptions suivront.

Le second programme immobilier de 58 logements sera livré fin 2020.

Les directeurs précisent qu'il y a beaucoup d'arrivées pendant l'année.

Les directeurs interrogent la municipalité sur l'évolution du nombre d'enfants hilairois inscrits sur la commune de St Gilles Croix de Vie.

Actuellement 70 enfants hilairois y sont scolarisés, 64 à l'école des Salines et 6 à l'école Bocquier.

Mr Michon précise que les familles des élèves inscrits dans les écoles de Saint Gilles ne demandent pas de dérogations en Mairie de Saint Hilaire de Riez.

Pour les écoles Henry Simon cela concerne 2 élèves en maternelle et 12 en élémentaire, même si ce

nombre décroît d'années en années, il reste trop important.

### **Les projets de constructions de logements sur le secteur scolaire.**

Plusieurs autres programmes sont en cours sur le secteur des écoles Henry Simon : 32 logements en construction rue des moulins et un autre de 9 parcelles constructibles rue Georges Clémenceau pour jeunes ménages.

### **Organisation des APC**

#### **- En maternelle**

Elles ont lieu le soir de 16h30 à 17h15.

Les Activités pédagogiques complémentaires permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages essentiellement en langage (oral et écrit).

Les élèves ne sont pas forcément avec leur enseignante et l'autorisation des parents est toujours demandée.

#### **- En élémentaire**

Ce sont les mêmes modalités que pour la maternelle. Le temps de prise en charge des élèves dès 8h50 par l'ensemble des professeurs est maintenant inclus dans les temps d'APC. Les séances restantes ont lieu après la classe de 16h35 à 17h20.

Cette année les APC ont été recentrés, au titre des préconisations ministérielles, à l'apprentissage de la lecture.

Les parents d'élèves demandent s'il y a des refus de participation à L'APC. L'équipe enseignante explique que c'est très rare et que c'est lié à des difficultés d'organisation.

### **5) Extension de l'instruction obligatoire aux plus jeunes et modalités d'aménagement du temps de présence des élèves de PS.**

Abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans, obligation de formation jusqu'à l'âge de 18 ans.

L'aménagement du temps de classe est à la demande des parents et peut se porter que sur les heures de classe de l'après-midi. Il peut concerner tous les après-midi ou seulement certains jours de la semaine qui sont alors précisés.

La demande est faite par écrit et signée par les responsables de l'enfant. Elle est transmise au directeur d'école puis à l'Inspecteur de la circonscription.

Mme Richard précise qu'un enfant qui n'est pas propre, peut être scolarisé. Mais un travail est fait avec la famille pour aménager le temps de présence à l'école.

Les symboles de la République seront prochainement installés à l'école et dans les classes.

### **6) Sécurité dans l'école :**

Calendrier des exercices de sécurité à réaliser à l'école :

La seule date imposée au niveau national est celle concernant l'alerte intrusion, celle-ci doit être réalisée avant les vacances de la Toussaint.

**Septembre** : Exercice n°1 évacuation incendie

**Octobre** : Exercice alerte intrusion

**Janvier** : Exercice n°2 évacuation incendie

**Février/Mars** : Exercice PPMS confinement ou évacuation

**Avril** : Exercice n°3 évacuation incendie

**Mai** : Exercice PPMS évacuation ou confinement

**PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) intrusion/attentat.**

L'exercice "alerte attentats" s'est bien déroulé dans les deux écoles.

Une alarme intrusion spécifique a été installée et utilisée pour la première fois. Il faudra être vigilant à l'état de charge des piles.

Le confinement s'est réalisé sans peur, sans stress et très rapidement.

Les films occultants posés sur les baies vitrées sont très efficaces, pas de vue dans les classes depuis l'extérieur. Il serait souhaitable de poser un film occultant sur les vitres des portes des classes.

Au cours de l'exercice échange de SMS entre les directeurs et un appel au 114 (numéro réservé aux malentendants).

Après 8 minutes d'observation, du tour des différents bâtiments, l'alerte a été levée en passant dans les classes pour prévenir les enseignants.

Quelques points de vigilance :

- En élémentaire, penser à éteindre la lumière (une classe)
- Faire attention à la charge des batteries baisse observée du signal sonore
- Augmenter le volume sonore de l'alarme en maternelle
- Installer des boutons moletés dans la salle de motricité

## 7) Les projets d'école 2018-2022

**Projet de l'école maternelle :**

**AXE n°1 ★ Développer la compréhension de la langue orale.**

Objectifs :

- Enrichir et renforcer le vocabulaire des élèves pour permettre une meilleure compréhension et favoriser l'entrée dans l'écrit.
- Sensibiliser les élèves à la littérature de jeunesse.
- Amener les élèves à écouter, se questionner, justifier et restituer.
- Utilisation du numérique.

**AXE n°2 ★ Les activités artistiques, vecteur de communication et d'ouverture culturelle.**

Objectifs :

- Utiliser le monde sonore pour favoriser le développement du langage.
- Rendre les élèves acteurs de leur parcours artistiques et culturels.
- Eveiller et initier les élèves à l'art théâtral, à l'expression corporelle et aux arts du cirque.

**AXE n°3 ★ Favoriser les apprentissages à travers la mise en oeuvre du parcours citoyen**

Objectifs :

- Amener les élèves à devenir autonome et à faire preuve d'initiative pour développer le goût d'apprendre.
- Impliquer les parents dans la scolarité de leur enfant.
- Matérialiser les actions du vivre ensemble via le numérique, continuité avec le parcours citoyen de l'école élémentaire.

**Projet d'école de l'école élémentaire :**

### **AXE n°1 → Garantir à chaque élève sa propre réussite**

**Domaine (s):** Les langages pour penser et communiquer et les représentations du monde et l'activité humaine

**Compétence(s) du socle concernée(s) :** Comprendre et interpréter un texte littéraire ; comprendre et interpréter des images et des documents et les interpréter ; adapter son comportement de lecteur ; lire à voix haute ; pratiquer différentes formes de lecture ; identifier des mots de manière de plus en plus aisée ; être un lecteur autonome

**Objectif(s) :**

- Assurer la maîtrise du lire.
- Développer et enrichir le vocabulaire.

### **AXE n°2 → Former à la complexité du monde**

**Domaine(s) :** Les méthodes et les outils pour apprendre, les langages pour penser et communiquer, découvrir quelques aspects culturels d'une langue vivante étrangère, et la formation de la personne et du citoyen.

**Compétence(s) du socle concernée(s) :** écouter et comprendre, lire, parler en continu, écrire, réagir et dialoguer. S'approprier des outils et des méthodes, pratiquer des langages, mobiliser des outils numériques et adopter un comportement éthique et responsable.

**Objectif(s) :**

- Pratiquer l'anglais du CP au CM2.
- Développer un usage raisonné du numérique.

### **AXE n°3 → Développer des compétences citoyennes et culturelles**

**Domaine(s) :** Les méthodes et les outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen, les représentations du monde et de l'activité humaine.

**Compétence(s) du socle concernée(s) :** S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement, prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique; expérimenter, produire, créer ; mettre en œuvre un projet artistique ; s'exprimer, analyser sa pratique, s'ouvrir à l'altérité.

**Objectif(s) :**

- Construire une citoyenneté ouverte et responsable.
- Renforcer l'éducation artistique et culturelle

Mme Richard indique que le souhait des deux équipes est de travailler en cohérence. Un des gros projets de l'année est de continuer à réinvestir la BCD. Le souhait de l'équipe est de numériser le fond bibliothécaire. Le projet est en attente par rapport à l'évolution de l'outil utilisé à la médiathèque. Ce projet concerne aussi les autres écoles publiques.

## **8) Les projets pédagogiques**

Cette année, nous avons un projet commun entre les 2 écoles : « Voyage dans le temps ». Rendez-vous le samedi 7 décembre pour découvrir le travail des élèves.

### **Projet CLEA (contrat local d'éducation artistique)**

Les villes de St Hilaire de Riez et de St Gilles Croix de Vie, nous permettent de bénéficier d'artistes pouvant intervenir dans nos classes. L'année dernière, nous avons travaillé avec Jack Souvant sur le théâtre. Cette année, tous les élèves des 2 écoles travaillent avec l'intervenante Julie Meyer, artiste spécialisée dans la photo, sur le « Voyage dans le temps ».

### **Projet ENT :**

Les 2 écoles sont sur e-primo.

Nous remercions la municipalité de nous avoir inscrits.

Une tablette sera livrée en maternelle d'ici à Noël.

### **Les projets musique :**

#### **Maternelle :**

Pas d'intervenant musique cette année. Nous réitérons notre demande auprès de la municipalité.

#### **Elémentaire :**

Cette année nous allons travailler avec Mme Rossigneux Clothilde, professeur de musique à l'atelier école des arts et titulaire du DUMI.

Le thème de notre projet chant est « La chanson dans toute sa variété ».

### **Le projet verger :**

La seconde tranche du projet du verger des écoles Henry Simon est en cours. Les élèves de CE2 ont planté 9 arbres fruitiers ainsi qu'une haie de framboisiers (14 pieds)

De plus, cette année les élèves installeront des carrés potagers et commenceront la réalisation de quelques plantations.

### **Le projet « Aménagement de la cour »**

Cette année, conformément à l'axe du projet d'école mettant en évidence les activités artistiques, vecteur de communication et d'ouverture culturelle, nous avons choisi de travailler sur l'aménagement de notre cour. Le souhait de l'équipe est de garder des arbres et de ne pas avoir une cour entièrement bitumée, il faut déplacer le bac à sable. Il faut clôturer la cour pour limiter le vis-à-vis. Le projet devrait être terminé à la rentrée 2021. Un travail sera mené avec François Gigaud pour aménager et décorer la cour.

Ce projet est en cours d'élaboration en lien avec la municipalité. Il ne verra probablement le jour qu'à la rentrée prochaine. Il débutera par le remplacement d'un jeu pour la rentrée prochaine.

### **Enquête climat scolaire** à l'école élémentaire:

Le directeur souhaite reconduire l'enquête climat scolaire. Cette enquête menée auprès des élèves et des personnels va permettre d'obtenir un second état des lieux du climat scolaire dans l'école et permettre d'engager une réflexion sur les actions nécessaires à mettre en œuvre pour son amélioration. L'idée étant de reconduire cette enquête chaque année afin de mesurer l'évolution réalisée.

#### **Enjeux**

- Faire évoluer les représentations pour faire évoluer les pratiques
- Engager l'unité éducative dans un travail à moyen et long terme
- offrir aux élèves un cadre serein pour apprendre

#### **Objectifs généraux**

- Prendre en considération la parole des élèves et des personnels
- Etablir un diagnostic objectif et partagé de la situation
- Evaluer le projet d'école

#### **La démarche**

- Adapter le dispositif d'enquête en fonction du contexte local
- Accompagner l'établissement
- Restituer les résultats aux répondants
- Définir des axes d'amélioration du climat scolaire



-Former les équipes

### **Le conseil des élèves :**

Cette année est reconduit un « conseil des élèves ». Cette instance regroupe deux représentants élus de chaque classe et le directeur. Son rôle est de permettre aux élèves d'investir davantage le fonctionnement de l'école en proposant des projets d'aménagement, des solutions à des problèmes. C'est une instance d'écoute, d'échanges et de propositions. Suite aux réunions de l'année dernière des tracés ont été fait sur le terrain de foot et des petits paniers de basket ont été installés.

### **Les médiateurs :**

Cette année vont être nommés des élèves médiateurs (CM1 et CM2) dont le rôle sera de régler dans le calme et le dialogue les petits conflits entre élèves dans la cour.

Ce sont les élèves volontaires qui sont médiateurs, un bilan sera fait lorsque tous les volontaires auront pu tester ce rôle.

## **9) Les activités dans les écoles**

### **Les activités de l'école maternelle**

#### **La semaine de la maternelle**

Nous proposons aux familles qui le souhaitent de venir participer à des ateliers (jeux de société d'autrefois, chasse aux livres, arts visuels, cuisine, ...) le jeudi 21 et le vendredi 22 novembre.

#### **Ecole et cinéma :**

1 projection dans l'année pour les PS1 et PS2 : Monsieur et Monsieur

2 projections dans l'année pour les MS et GS : Monsieur et Monsieur, Ponyo sur la falaise

#### **Bibliothèque :**

Mme Thomazeau Annie, bénévole, intervient auprès des élèves de maternelle les vendredis matin pour animer des ateliers lectures auprès des élèves.

Madame Bondu Christine, intervient comme l'année dernière 3h00 les mercredis pendant le temps scolaire et le premier mercredi des vacances, dans les BCD de toutes les écoles pour le rangement, couverture et encodage des livres ou magazines. Les enseignants souhaitent remercier Mme Bondu pour son investissement et la qualité de son travail.

#### **La médiathèque :**

Les élèves participeront à 4 interventions à la médiathèque cette année. La première intervention a eu lieu avant les vacances.

#### **Les décloisonnements :**

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, les élèves de GS décloisonnent pendant le temps de sieste de 14h à 14h45 avec les maîtresses de PS, MS et GS. Ils travaillent sur les jeux mathématiques, les jeux de société, l'espace et la phonologie.

#### **Le multi accueil :**

Afin de créer une continuité entre le multi-accueil et l'école maternelle, et ainsi faciliter la future rentrée en petite section, nous réitérons notre partenariat entre les 2 structures.

Les enfants pourront ainsi découvrir l'école et la classe de petite section, participer à une petite activité.

Les rencontres se feront à chaque période.

### **Animations sur la sauvegarde de l'environnement**

La communauté de communes nous propose des animations sur la sauvegarde de l'environnement. Les PS1 et PS2 vont participer à 3 interventions : le tri des déchets, le recyclage et la préservation de l'environnement. Les MS et GS vont participer à une intervention sur le tri des déchets.

### **Voyage scolaire**

Nous avons un projet de classe découverte avec les MS et GS. Nous voudrions partir 2 jours et une nuit à Bressuire pour travailler sur notre thème de l'année « Le voyage dans le temps ». Le premier jour, nous découvrirons l'Ecole d'Autrefois et le deuxième, nous découvrirons plusieurs époques en allant au grand parc du Puy du fou. Cette sortie aurait lieu le 14 et 15 mai. Ce projet est en cours d'élaboration. Une demande de subvention exceptionnelle est déposée auprès de la municipalité.

### **Les activités de l'école élémentaire**

#### *Toutes les classes :*

**Ecole et cinéma** : 3 projections dans l'année :

CP, CE1, CE2 : Jour de fête, E.T. l'extraterrestre et Ponyo sur la falaise

CM2 et CM1 : L'homme qui plantait des arbres, E.T. l'extraterrestre et Où est la maison de mon ami ?

**Sécurité routière** : Suite au désengagement de la CDC dans le domaine de sécurité routière auprès des jeunes, la municipalité avait proposé des interventions par une association auprès des classes de cycle 3, 1/2 journées pour les CM1 et 1 journée pour les CM2. Avec un pôle théorique et un pôle pratique.

Cette action est reconduite cette année. Elle a un coût de 200 euros par classe. Le directeur remercie la municipalité pour le financement de ces interventions.

**Intervention de la gendarmerie** (sous réserve de disponibilité)

Chef Grégoire et Maître Hue proposent de remettre en place le permis Piéton en CE2 et le permis internet en CM2.

**Médiathèque** : emprunts de livres et plus que 4 visites proposées par la médiathèque. Cette réduction du nombre de visite a été prise unilatéralement sans autre argument que « les élèves sont difficiles ». Il est regrettable d'avoir été mis devant le fait accompli et il serait souhaitable que nous puissions y retourner pour 5 visites l'an prochain.

**Natation scolaire** : du CP au CE2 8 séances. Les classes de CM1 et CM2 n'auront pas de séances en raison de la fermeture programmée de la piscine.

**Journées sportives** en fin d'année.

**Rencontre pour la course longue** pour les classes de cycle 2

La rencontre entre les CM2 et les collégiens a été annulée en raison du temps.

#### *Par classe:*

**CP:** Cross de secteur : réalisé le vendredi 18 octobre.  
Cycle gymnastique  
Cycle jeux d'opposition

**CE1** Cross de secteur : réalisé le vendredi 18 octobre.  
Cycle gymnastique  
Cycle jeux d'opposition

## Animations pédagogiques sur le thème de l'eau : *L'eau dans la nature*

**CE2 :** Cross de secteur : réalisé le vendredi 18 octobre.  
Rencontres danses  
Optimist, 6 séances  
Cycle balle ovale, 8 séances  
Animations pédagogiques sur le thème de l'eau : *L'eau dans le jardin*  
Initiation aux gestes de premiers secours, 3 séances de 45 min avec l'intervention de Mme Nathalie Guillebaud. Sous réserve que la municipalité accepte que Mme Guillebaud soit remplacée pendant son temps d'intervention en élémentaire.  
Projet de sortie avec nuitée les 30 et 31 mars 2020 au paléo site du Cairn, en cours de réalisation.

**CM1:** Char à voile 6 séances  
Cycle golf 6 séances  
Rencontres danses  
Cycle Base Ball avec l'école de la Fradinière  
Sortie centre de tri de La Ferrière 30 janvier  
Sortie éolienne à Bouin 30 avril

**CM2 :** Catamaran, 6 séances  
Initiation aux gestes de premiers secours, 3 séances de 45 min avec l'intervention de Mme Nathalie Guillebaud.  
Sortie éolienne à Bouin 30 avril  
Initiation à l'Allemand avec Mme Turmel

Echange avec une classe de 6ème dans le cadre de la liaison CM2/6ème avec Mme Esnault.

**Voyage scolaire** commun au CM1 et CM2 en Angleterre du 2/03 au 07/03/2020  
Les enseignants remercient la mairie pour la subvention spéciale de 290 € par élève allouée car elle permet à tous les élèves de participer à cette classe découverte.  
Le directeur remercie l'APE pour l'enveloppe budgétaire qu'elle verse à l'école et qui permet de faire baisser le coût de la participation des familles aux voyages scolaires.

### **10) Les informations municipales**

**Journées sportives** : le 12 juin pour les CP, le 16 juin pour les CE et le 19 juin pour les CM.

#### **Du bio dans les assiettes :**

Une nouvelle loi Egalim impose qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022 , 50% des produits utilisés en restauration collective soit labellisés avec au moins 20% labellisés bio.

Le conseil municipal a validé l'approvisionnement de produits labélisés et bio et a passé pour cela un accord d'un an avec la CASSIC qui est une plateforme de référencement de produits bio. Elle privilégie également l'approvisionnement local.

La commune fournit plus de 740 repas chaque jour.

La commune passera à 25 % de produits d'appellation bio, en janvier 2020, à 35 % en janvier 2021 et à 50% en janvier 2022.

Depuis septembre 2019 la viande des steaks hachés est issue de l'agriculture biologique. A partir de janvier 2020 le pain le sera également.

Il y a un repas végétarien chaque semaine depuis octobre 2019.

Il y aura deux années de test qui permettront de chiffrer le coût de ces repas et mesurer le volume des déchets produits. L'objectif étant de limiter le gaspillage alimentaire.

### **Les signes républicains :**

La loi impose d'avoir les drapeaux français et européens et les paroles de la marseillaise dans chaque classe et l'affichage de la devise nationale sur la devanture de l'école. Ceci sera fait lors du premier semestre 2020.

### **11) Questions diverses**

**Les chariots de ménage :** toujours dans le couloir. Je tiens à préciser qu'il y a des produits ménagers à hauteur d'enfants (dangereux) et qu'esthétiquement des chariots de ménage n'ont rien à faire dans un couloir. Il faudrait vite leur trouver une place. La municipalité fait part que les produits ont été enlevés des chariots.

### **Réparations du couloir de l'école élémentaire :**

Mr Nocentini demande où en sont les démarches par rapport à la réparation de la verrière. Mr Michon répond que les experts se sont réunis pour évaluer les responsabilités et que le dossier est complexe. Les réparations devraient être faites avant la fin de l'année 2020.

### **Programmation des activités municipales le jour des portes ouvertes :**

Mr Nocentini déplore que les deux manifestations soient au même moment.

### **Places de parking devant l'école :**

Les parents d'élèves demandent où en est l'étude pour l'organisation du parking devant l'école car le stationnement est difficile.

Mr Michon explique que plusieurs propositions ont été étudiées et que pour le moment aucune solution n'est satisfaisante.

### **Problème des poubelles aux abords de l'école :**

Les parents d'élèves déplorent de trouver des emballages de médicaments pas toujours vides ou des bris de verre à proximité de l'école.

Clôture du conseil : 21h02

A, St Hilaire de Riez le mardi 19 novembre 2019

La Secrétaire de séance.  
Mme Taillé

La directrice de l'école  
maternelle.  
Mme RICHARD

Le directeur de l'école  
élémentaire.  
Mr NOCENTINI



